



COMMISSION D’AFFERMAGE

Rapport d’activités 2020

1. Composition

Nom, prénom	Parti politique	Fonction
Debrot Laurent	Les Verts	Membre
Geith Chauvière Ingela	Parti socialiste	Membre
Huguelit Yann	-	Membre
Ryser Yvan	PLR	Membre
Tanner Yves	UDC	Membre
Meyer Jacques	-	Membre

2. Nombres de séances

Une séance a été tenue le 28 octobre 2020

3. Sujets traités

3.1. Affermages décidés

La Commission a préavisé les affermages des parcelles 3522-3542-3539-3535 du cadastre de Savagnier, ainsi que les parcelles 1775-1791-1792A du cadastre de Fenin-Vilars-Saules dans le cadre du SAF de la Côtière.

La gérance du patrimoine a pris en compte tous les préavis de la Commission dans la négociation des baux à ferme qui en découle.

Cernier, le 10 mai 2021

Au nom de la Commission d’affermage
Le Président
Ryser Yvan



COMMISSION DES AGRÉGATIONS ET NATURALISATIONS

Rapport d'activités 2021

1. Composition

Nom, prénom	Parti politique	Fonction
Geiser Claudine	PLR	Présidente
Barblan Edith Magali	Parti socialiste	Membre
Comment Nicolas	Les Verts	Membre
Melichar Julie	Les Verts	Membre
Zehr Samantha	UDC	Membre

2. Nombres de séances

La commission s'est réunie en présentielle le 11 mai 2021.

3. Sujets traités

A cette occasion notre commission a traité 7 dossiers.

Les candidats à la naturalisation provenaient de France, d'Italie, d'Allemagne, du Portugal du Kosovo et de Roumanie.

4. Décisions importantes

Après avoir examiné les différents dossiers, toutes les demandes ont été acceptées.

Dombresson, le 24 mai 2021

Au nom de la Commission des
agrégations et naturalisations
La présidente
Geiser Claudine



COMMISSION DES AMÉNAGEMENTS URBAINS

Rapport d'activités du 25.05.2021

1. Composition

Nom, prénom	Parti politique	Fonction
Douard Chloé	Les Verts	Présidente pressentie
Cuche Brian	Le Centre	Membre
Di Pietro Mario	PLR	Membre
Favre Michel	UDC	Membre
Geith Chauvière Ingela	Parti socialiste	Membre
Matthey Grégoire	PLR	Membre
Mihailovic Dragan	Parti socialiste	Membre
Skartsounis Stéphanie	Les Verts	Membre
Veya Laurence	PLR	Membre

2. Nombres de séances

Zéro : la commission des aménagements urbains n'a pas encore eu l'occasion de se réunir depuis le renouvellement des autorités.

3. Sujets traités et décisions importantes

La commission ne s'étant pas encore réunie, elle n'a pas encore eu l'occasion de traiter d'un quelconque sujet ni de prendre la moindre décision. Le présent rapport reste donc très succinct !

Savagnier, le 25 mai 2021,

Pour la Commission des aménagements
urbains,
Chloé Douard



COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET DURABLE

Rapport d'activités du 16 mai 2021

1. Composition

Nom, prénom	Parti politique	Fonction
Junod Jean-Philippe	Parti socialiste	Président
Amstutz Jonathan	PLR	Vice-président
Cuche Brian	Le Centre	Membre
Fallet Mary-Claude	PLR	Membre
Faragalli Michel	Les Verts	Membre
Masini Christian	PLR	Membre
Mesot Yann	UDC	Vice-rapporteur
Sanroma Marie-Laurence	Parti Vert'libéral	Rapporteuse
Vallat André	Parti socialiste	Membre

2. Nombres de séances

La commission s'est réunie à une reprise le 17 mars 2021.

3. Sujets traités

3.1. Sujet n°1

Constitution du bureau de la commission.

- Voir le point 1 ci-dessus.

3.2. Sujet n°2

Prolongation de la zone réservée des Geneveys-sur-Coffrane

3.3. Sujet n°3

Modification partielle de la zone réservée de Val-de-Ruz



4. Décisions importantes

4.1. Prolongation de la zone réservée des Geneveys-sur-Coffrane

Les membres de la commission sont favorables à l'unanimité à la prolongation de la zone réservée des Geneveys-sur-Coffrane.

4.2. Modification partielle de la zone réservée de Val-de-Ruz

Les membres de la commission sont favorables à l'unanimité à la modification partielle de la zone réservée de Val-de-Ruz

5. Autres

La commission remercie le Conseil communal pour la qualité des documents mis à disposition pour leur travail ainsi que Stéphane Jobin pour le suivi des dossiers et les PV.

16 mai 2021

Au nom de la Commission du
développement territorial et durable
Le président
Jean-Philippe Junod



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

Rapport d'activités 2021

1. Composition

Nom, prénom	Parti politique	Fonction
Aquilon Sophie	-	Membre
Auclair Julien	-	Membre
Bachmann Zoé	-	Membre
Bonjour Pascale	-	Membre
Brechbühler Jean-Claude	PLR	Président
Chappuis-Etienne Catherine	-	Membre
Chollet Clarence	Les Verts	Membre
Corciulo Pier Paolo	-	Membre
Favre Isabelle	-	Membre
Geiser Claudine	PLR	Membre
Krebs Etienne	-	Membre
Lardon Patrick	Parti socialiste	Membre
Macheret Dubey Anne	-	Membre
Profeta Sylvie	-	Membre
Schmocker Valéry	-	Membre
Sourget Fabrice	-	Membre
Tanner Florence	-	Membre
Vauthier Thierry	-	Membre

2. Nombres de séances

Le Conseil d'établissement scolaire a tenu sa séance constitutive le mercredi 19 mai 2021 à 19 h à La Rebatte de Chézard-St-Martin.



2.1. Election du bureau du CES

Président : CC Jean-Claude Brechbühler

Directeur du CSVR : Fabrice Sourget

Membres : Isabelle Favre – Julien Auclair – Clarence Chollet

2.2. Communication de la direction

Présentation du CSVR et des divers règlements en vigueur.

3. Autres

Le nombre de représentants de parents d'élève par cycle 1 à 3 n'a pas pu être respecté au vu du manque d'inscription (Mme Aquilon pour le cycle 2 et M. Auclair pour le cycle 1). Une nouvelle postulation sera mise sur Pronote à la rentrée scolaire pour compléter l'effectif. Une recherche de parents intéressés se fera également par le biais des partis politiques de Val-de-Ruz.

20.05.2021

Au nom du Conseil d'établissement
scolaire
Le président

Jean-Claude Brechbühler

Rapport annuel de la Commission de l'Énergie

Période : juin 2020 à juin 2021

Date : 1^{er} juin 2021

Auteur : André Vallat

Composition jusqu'à décembre 2020 (commission consultative du Conseil communal)

Bureau Energie Val-de-Ruz:

M. François Cuche (président) Commune Val-de-Ruz Président

M. Raymond Huguenin (co-vice président) Commune Val-de-Ruz

M. Daniel Henry (co-vice président) Ex président COPIL éolien

M. Mario Michel (remplacement Mme Costet) Réseau urbain neuchâtelois

Membres :

M. Laurent Debrot Membre de LAMPER

M. Claudio Cerini Commune Val-de-Ruz – Conseil Général

M. André Soguel Commune Val-de-Ruz – Conseil Général

Mme Magali Schmid Parc régional Chasseral

M. Tony Schmied Commune Val-de-Ruz – Conseil Général

M. Roger Stauffer Projet Joux-du-Plâne

M. André Vallat Membre ancien groupe énergie

M. Gérard Veuve Agreenergie

Composition depuis décembre 2020

A partir de ce moment, la commission est une commission du Conseil général.

Elle est composée des conseillères générales et conseillers généraux suivants, et sera étoffée prochainement (quatre places vacantes) :

M. Canonica Daniel

Mme Ecoutin-Dupuy Hélène

M. L'Eplattenier Vincent

M. Muratovic AhmeOppliger Laurent

M. Soguel André

M. Vallat André (président)

Du côté du Conseil communal, elle est représentée par :

François Cuche

Raymond Huguenin

Séances

De juin 2020 à juin 2021, la commission s'est réunie une fois, le 30 novembre 2020.

Lors de cette séance, la commission a fait le point sur les projets en cours, qui font tous partie du plan communal de l'énergie, qui avait été accepté en avril 2020 par le Conseil général :

Projets éoliens

La commission a pris acte du refus de la population de Sonvillers concernant les éoliennes sur leur commune qui devaient faire partie du parc des Quatre Bornes. Le rejet s'est fait pour 5 voix de différence en septembre 2020. La commission reste attentive à la suite du projet qui n'a toujours pas été définie. Concernant le projet du Crêt Meuron, des aménagements ont été décidés afin de réduire l'impact sur l'activité de ski de fond : arrêts de certaines éoliennes pendant l'hiver et déplacement de certaines. Le projet du Mont Perreux est aussi suivi avec attention.

Extinction nocturne de Val-de-Ruz

L'extinction n'a pu se réaliser en une seule fois, et des aménagements techniques ont été et sont encore nécessaires. D'autre part, l'éclairage des passages à piétons doit être maintenu. Cette question n'est pas seulement de la compétence de la Commune, mais aussi de celles du canton et de la confédération. Des discussions ont lieu afin d'adopter une extinction nocturne maximum en respectant les exigences. Le but n'est pas seulement l'économie d'énergie, mais aussi une diminution de la pollution lumineuse.

Installations photovoltaïques

Après l'acceptation, par le Conseil général, de la motion « Un toit pour tous », le Conseil communal a donné le feu vert à un ou plusieurs projets avec la coopérative solaire Neuchâtel Coopsol. La motion a donc été ainsi classée. un premier projet participatif est lancé et prendra racine sur le collège de Fontainemelon. Une surface de 600 m² permettra d'y produire un peu plus d'une centaine de MWh/an, c'est-à-dire l'énergie électrique consommée par une trentaine de ménages, et sans oublier l'alimentation du collège qui pourra profiter d'une grande part d'autoconsommation.

Les autres projets, non traités lors de la séance, mais qui demanderont un suivi :

La commission est régulièrement informée et consultée, concernant le chauffage à distance, qui avait été repris par Viteos. Des aspects de la gestion des bénéficiaires de ces installations, ainsi que la gestion du bois-énergie, font de la Commune un partenaire important.

La question des bornes de recharge pour les voitures électriques fera aussi l'objet d'un suivi.

La commission de l'énergie a pour mission de discuter des conditions-cadres qui peuvent favoriser la production des énergies renouvelables et des économies d'énergie, que cela soit dans un cadre communal ou privé. Par ailleurs, un lien étroit doit être maintenu avec le Parc Chasseral.

André Vallat



COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES

Rapport d'activités 2020-2021

En raison du report des élections communales de juin à octobre 2021, la commission de gestion et des finances (ci-après CGF) a siégé dans son ancienne composition durant le deuxième semestre 2020, puis dès la mise en place des nouvelles autorités elle siège dans sa nouvelle composition.

1. Composition

	2020		2021	
Président	Soguel André	PLR	Krähenbühl Francis	PLR
Vice-président	Guyot Pierre-Ivan	PS	Guyot Pierre-Ivan	PS
Secrétaire-rapporteur	Krähenbühl Francis	PLR	Chollet Clarence	Les Verts
Membres	Beausire Thierry	PLR	Amstutz Jonathan	PLR
	Cerini Claudio	PS	Gandolfo Simon	Vert'libéral
	Douard Romain	Les Verts	Geiser Raphaël	PLR
	Fallet Mary-Claude	PLR	Matthey Johan	UDC
	Geiser Raphaël	PLR	Moratel David	PS
	Haldenwang Micaël	UDC	Tramaux David	PLR

2. Séances

Entre juin 2020, date du dernier rapport, et mai 2021, la CGF a siégé à 7 reprises : 03.06.20, 09.09.20, 18.11.20, 25.11.20, 08.02.21, 12.04.21, 11.05.21 (séance extraordinaire).

3. Finances

3.1. Comptes 2019

La CGF a pris connaissance de la perte de CHF 3,1 millions aux comptes 2019 sans trop de surprise. C'est CHF 1,9 million de mieux que le budget. Les investissements ont été quelque peu inférieurs à l'enveloppe budgétaire qui était de 7,1 MCHF ; les dépenses nettes de 6,4 MCHF se trouvent à la limite du frein à l'endettement.

Certaines différences par rapport aux années précédentes pouvaient surprendre ; elles sont dues à l'introduction des normes MCH2. Il faut donc être prudent dans les comparaisons d'une année à l'autre.

Un constat reflète assez bien l'évolution de la commune : la population augmente régulièrement depuis près de 20 ans, alors que les rentrées fiscales stagnent, comme l'illustre le tableau suivant :

kCHF	2015	2019	Différence
Impôts	45'366	42'492	-2'874
Formation	21'438	23'250	+1'812
Déséquilibre financier sur ces 2 postes			-4'686

Cela démontre que la commune attire principalement des familles avec enfants et revenus plutôt modestes.



La CGF a tenu à relever que la gestion des finances communales n'est absolument pas remise en cause, elle fait simplement face à ses obligations. On ne dépense pas trop ; on n'encaisse pas assez, notamment en ce qui concerne l'impôt sur les personnes morales, qui ne représentait en 2019 que 7.5% des rentrées fiscales, alors que la moyenne cantonale se situe à 20%.

L'année 2019 a aussi été marquée par les inondations du 21 juin et leurs conséquences dramatiques. Cependant cette catastrophe n'a pas eu d'effet sur les comptes, puisqu'on a pu prélever dans la réserve conjoncturelle.

La dette a augmenté d'environ CHF 5 millions ; elle se montait à CHF 110 millions au 31.12.2019.

La réévaluation du patrimoine en 2016 et 2017 avait permis de créer une provision de CHF 12,5 millions destinée à financer l'apport de la Commune à Prévoyance.ne. Or une telle provision n'est finalement pas autorisée ; on a donc versé CHF 3,8 millions à la caisse de pension et transféré le solde, c'est-à-dire les CHF 8,7 millions restants en report de bénéfice, ce qui contribue à augmenter la fortune d'autant. On a préféré ne pas passer cette somme au compte de résultat, ce qui aurait été possible mais aurait donné lieu à un pseudo-résultat positif sans signification opérationnelle. Idem pour la revalorisation des titres de Groupe E, pour un montant de CHF 2,9 millions placé, lui aussi, en bénéfice reporté.

3.2. Budget 2021

Concernant le budget 2021, la CGF a fait les commentaires suivants :

- Malgré une augmentation de 2 pts du coefficient fiscal au budget, il demeure un déficit de 2,1 MCHF. L'équilibre des finances communales passera, à terme, par une augmentation de l'impôt. Ce sont en effet entre 5 et 6 points d'impôts qui manquent pour atteindre l'équilibre et pouvoir réaliser les investissements nécessaires. La CGF avait proposé de procéder à un ajustement du coefficient par paliers ; elle est satisfaite, dans sa majorité, que le Conseil communal suive cette voie.
- L'impôt foncier a un impact non seulement pour les propriétaires privés, mais aussi pour la commune, propriétaire de nombreux immeubles à rendement, pour laquelle cel représente une augmentation de charge fiscale de 100'000 CHF environ.
- Taxe déchets : le coût de traitement des déchets est aujourd'hui partiellement financé, à hauteur de 20%, par l'impôt. À partir de 2021, le montant correspondant aurait dû être compensé par une augmentation de la taxe de base de 65 CHF à 95 CHF par an. Or les autorités cantonales ont décidé de repousser l'introduction de ce principe, ce qui représente une charge de CHF 390'000 pour la commune en 2021.
- Même si la facture sociale n'augmente pas au budget, la CGF relève que le subventionnement des primes d'assurance maladie représente plus de 2,8 MCHF, soit 5 pts d'impôts.
- La CGF a longuement débattu du personnel administratif, à qui le CC proposait d'accorder un échelon supplémentaire, soit entre 1 et 2% d'amélioration individuelle. Dans sa majorité, la CGF a considéré que le personnel administratif mérite l'adaptation proposée. Par contre, la commission unanime a proposé de limiter l'augmentation de personnel à 1,5 EPT au lieu de 2,5.
- La CGF a aussi suggéré quelques économies : réduction des dépenses dans le matériel d'exploitation de 100 kCHF ; dans les prestations et services de 100 kCHF ; et également 100 kCHF en matière d'entretien.
- Le CC le souligne, dans son rapport, le besoin très élevé en investissements, qui le restera pour les années à venir. Le montant net d'investissements au patrimoine administratif, seul pris en compte dans le calcul de l'autofinancement, représente 10 MCHF, dont à déduire 3,75 MCHF de recettes prévues, soit un montant net de dépenses de 6,25 MCHF. Refuser l'augmentation de 2 pts d'impôts signifierait une diminution de notre capacité d'investir de 1,2 MCHF pour respecter le taux d'autofinancement de 80%.
- Les investissements les plus importants prévus sont : d'importantes modifications du bâtiment de Cernier Centre, qui abrite l'administration, et des rénovations indispensables d'immeubles. L'entretien et l'assainissement du réseau d'eau, pour un montant net de plus de 2,2 MCHF. La fin des travaux de la traversée de Chévard-St-Martin et le début de celle de Fontainemelon.



À la majorité, la CGF recommandait l'adoption du budget ainsi que l'augmentation de 2 pts du coefficient fiscal, sous réserve d'une diminution des dépenses.

3.3. Séance extraordinaire après communication des résultats provisoires 2020

Une séance extraordinaire a été convoquée le 11 mai 2021 après la communication de résultats provisoires 2020 positifs. En 2020, la CGF s'était prononcée à l'unanimité des membres en faveur de l'augmentation du coefficient fiscal de 2 points à partir de 2021. La question était de savoir si les résultats positifs enregistrés en 2020 étaient susceptibles de remettre en question la position de la CGF concernant le coefficient fiscal.

Après discussion, la commission est arrivée à la conclusion que les résultats 2020 ne reflètent pas encore une stabilisation des finances communales proche de l'équilibre, mais que ceux-ci sont plutôt le résultat d'une conjonction d'éléments positifs pas forcément récurrents. En conséquence, la CGF maintient sa proposition d'augmenter le coefficient fiscal de 66 à 68 points.

3.4. Plan financier et des tâches 2022-2024

À ce propos, la CGF a relevé les éléments ci-dessous :

- Le PFT 2022-2024 prend en compte l'augmentation de 2 points du coefficient fiscal.
- Après un échelon en 2021, un échelon supplémentaire sera accordé au personnel en 2023, ce qui représente une augmentation de charges de 150 kCHF.
- Suppression du financement partiel du coût des déchets ménagers par l'impôt et augmentation de CHF 30.00 de la taxe.
- Le besoin en investissements restera important (la liste 2022-2024 CHF représente une somme 41,5 millions après déduction des subventions). Comme notre capacité à fin 2020 (avant publication du résultat) en raison du frein à l'endettement était de l'ordre de 6 millions, il s'agira de faire les bons choix.
- Les besoins en financement externes augmentent. Pour l'instant les taux d'intérêts sont favorables, cependant une augmentation même faible de ceux-ci provoquera une charge supplémentaire. En effet, 1 pt-% équivaut à une augmentation des charges d'environ 1,2 million !

Nous sommes confrontés à un déficit récurrent de 2 millions malgré l'augmentation de 2 pt du coefficient fiscal. La CGF accepte toutefois le PFT et mettra tout en œuvre, avec le CC, pour trouver des sources d'économies potentielles.

4. Demandes de crédits et autres engagements financiers

Les demandes de crédits sur lesquelles la CGF s'est prononcée sont résumés dans le tableau ci-dessous. Pour davantage de détails, nous renvoyons le lecteur aux rapports relatifs à chacun d'eux. Toutes ces demandes ont été acceptées sans modification.

Date	Intitulé	Montant (CHF)
09.09.2020	Création d'une halle à copeaux à Chézard-St-Martin	540'000
09.09.2020	Installation de panneaux PV à la station de pompage des Prés-Royer	52'000
09.09.2020	Correction acoustique au bâtiment H de La Fontenelle	32'000
18.11.2020	Renouvellement du prêt sans intérêts de CHF 100'000 à la Fondation Maison Chasseral-Les Savagnières	100'000
25.11.2020	Octroi de la garantie des prestations de prévoyance.ne pour la STEP La Saunerie de Colombier	40'000
25.11.2020	Crédit d'engagement pour le réaménagement du tronçon Cernier-Fontainemelon	5'600'000



Date	Intitulé	Montant (CHF)
25.11.2020	Crédit-cadre 2021-2024 pour l'eau potable	6'780'000
25.11.2020	Crédit-cadre 2021-2024, pour l'assainissement du réseau d'eau	2'000'000
08.02.2021	Crédit d'engagement relatif à la rénovation de l'aula de La Fontenelle	465'000
08.02.2021	Crédit-cadre sur 3 ans pour la mise en conformité des arrêts de bus	940'000
12.04.2021	Demande d'un crédit-cadre 2021-2025 pour l'entretien lourd des routes	5'155'000
TOTAL		21'704'000

5. Autres objets traités

Parmi les autres objets traités en commission durant l'année écoulée, mentionnons

- La vente partielle du bien-fonds 1646 du cadastre des Hauts-Geneveys à Groupe E pour l'agrandissement du transformateur.
- Le transfert du PA au PF du bien-fonds 1776 du cadastre de Dombresson.
- Le postulat « Plus de transparence pour la mise en œuvre du plan général d'alimentation ».
- La modification partielle du plan d'aménagement local de Boudevilliers, secteur « Sécheron II ».
- La validation du contrat du Parc Régional Chasseral et l'extension du territoire 2022-2031.
- Le règlement des fonds.
- Le postulat du groupe des verts « Agir contre le littering au niveau communal ».
- La prolongation de la zone réservée des Geneveys-sur-Coffrane.
- La modification de la zone réservée de Val-de-Ruz.

Certains de ces sujets ont été traités en raison de leur incidence sur les finances communales ou en matière de personnel, d'autres plutôt sous l'angle de la gestion de la commune. Tous ces points ont fait l'objet de rapports au Conseil général, nous n'y revenons pas ici ; les intéressés trouveront toutes les informations souhaitées dans les procès-verbaux du Conseil général ou, sur demande, ceux de la CGF.

Les Hauts-Geneveys, le 20 mai 2021

Au nom de la CGF

Le président
Francis Krähenbühl

COMMISSION DE POLICE DU FEU RAPPORT DE L'ANNEE 2020

Commune de Val-de-Ruz

1. COMMISSION DE POLICE DU FEU

- 1.1 Président : Cuche François
N° tél : 032 886 56 32
Rue : Commune de Val-de-Ruz, Rue Charles L'Eplattenier 1
Localité : 2206 Les Geneveys-sur-Coffrane
Email : securite.val-de-ruz@ne.ch / francois.cuche@ne.ch
Membres : Voir liste des membres annexée

Adresse administration communale

Commune de Val-de-Ruz, Sécurité,
Rue Charles L'Eplattenier 1, 2206 Les Geneveys-sur-Coffrane
Tél. 032 886 56 32
Fax -

2.1.6 Bâtiments devant être visités annuellement (visites renouvelées chaque année). Par exemple, les cinémas, théâtres, constructions temporaires, etc.
Art. 56 lettre d RALPDIENS

- Nombre de bâtiments inspectés
- Nombre de décisions données
- Nombre de décisions non exécutées à ce jour

Remarques :

2.1.7 Total des inspections (points 2.1.1 à 2.1.6)

- | | |
|------------------------------------------------|-----|
| - Nombre de bâtiments inspectés durant l'année | 133 |
| - Nombre de décisions données durant l'année | 28 |
| - Nombre de décisions non exécutées à ce jour | 262 |

2.1.8 Total des bâtiments (polices) sis sur le territoire communal (chiffre donné par l'ECAP à partir du 1^{er} janvier, Tél. 032 889 62 22) Cernier 725 + Chézard-St-Martin 794 + Dombresson 618 + Villiers 254 + Le Pâquier 167 + Savagnier 580 + Fenin-Vilars-Saules 386 + Fontaines 539 + Engollon 65 + Fontainemelon 455 + Les Hts-Geneveys 464 + Boudevilliers 408 + Coffrane 317 + Les Geneveys s/C 565 + Montmollin 321

6658

Valeur assurée ind. 118.0

5'081'952'888.00

Remarques :

2.1.9 Pourcentage des inspections exécutées durant l'année par rapport au total des bâtiments (polices)

2 %

Remarques : *En raison de la crise sanitaire, il n'y a pas eu de visites périodiques au printemps et celles d'automne ont été réduites compte tenu des restrictions sanitaires et des possibilités de l'unité administrative.*

2.2 Pour les communes n'utilisant pas le logiciel "Polfeu"

Joindre une copie au présent rapport du récapitulatif des visites de l'année considérée, avec mise à jour des décisions non exécutées durant l'année écoulée, ainsi que celles non exécutées durant les années précédentes

Remarques :

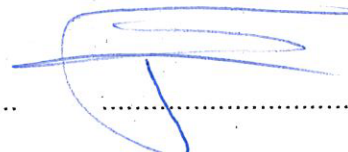
Val-de-Ruz, le 15 février 2021

Commission de la police du feu :

L'administratrice :

Le chef du dicastère :

.....


.....


IMPORTANT :

Ce rapport sera retourné par courrier ou par courriel **avant le 15 février 2021** au Secteur Prévention, Etablissement cantonal d'assurance et de prévention, Place de la Gare 4, Case postale, 2002 Neuchâtel, ecap@ne.ch.

Commission de la police du feu - 2021

Nom	Prénom	Fonction	Date Début	Date Fin	Adresse
1 Allisson	Emilien	Membre	01.01.2013		Rue des Corbes 33 - 2065 Savagnier
2 Augsburguer	Laurent	Membre	01.01.2013		Passage des Condémines 3 - 2056 Dombresson
3 Bracelli	Fabrice	Membre	01.04.2017		La Charrière 6 - 2057 Villiers
4 Callias	François	Membre	01.01.2013		Au Ruz Baron 13 - 2046 Fontaines
5 Cuche	Pierre-Etienne	Membre	01.01.2013		Le Côté 10 - 2058 Le Pâquier
6 Diacon	Olivier	Membre	01.01.2013		Chemin de l'Orée 2 - 2056 Dombresson
7 Emougeon	Raphaël	Membre	01.10.2014		Impasse des Alisiers 2 - 2053 Cernier
8 Etienne	Michel	Membre	01.01.2013		Rue des Frênes 28 - 2206 Les Geneveys-sur-Coffrane
9 Favre	Jean-Bernard	Membre	01.01.2013		Marronniers 4 - 2052 Fontainemelon
10 Feuz	Jean-Bernard	Membre	01.01.2013		Allée des Peupliers 2a - 2056 Dombresson
11 Gandolfo	Simon	Membre	01.10.2014		Rue du Temple 11 - 2052 Fontainemelon
12 Hadorn	Willy	Membre	01.01.2013		Centre du village 2 - 2058 Le Pâquier
13 Huguenin	Patrice	Membre	01.01.2013		Chemin des Vergers 6 - 2057 Villiers
14 Jacot	Christophe	Membre	01.10.2016		Chemin des Lilas 14, 2206 Les Geneveys-sur-Coffrane
15 Jacot	Claude-Alain	Membre	01.10.2014		Chemin des Pommiers 12 - 2052 Fontainemelon
16 Jacot	Pierre-André	Membre	01.01.2013		Rue de la Lessiverie 3 - 2207 Coffrane
17 Kaeser	Christian	Membre	05.06.2014		Chemin des Pommiers 30 - 2052 Fontainemelon
18 Kohli	Olivier	Membre	01.01.2016		Les Dévins 8 - 2058 Le Pâquier
19 Leuenberger	Francis	Membre	01.01.2013		Rue de la Chapelle 17 - 2208 Les Hauts-Geneveys
20 Locorotondo	Angelo	Membre	15.08.2017		Rue des Doloires 5a - 2063 Saules
21 Meyer	Jean-Pierre	Membre	01.01.2013		Rue du Temple 3 - 2046 Fontaines
22 Oppliger	Hervé	Membre	01.01.2013		Le Crêt-de-Châble 7 - 2057 Villiers
23 Otter	André	Membre	01.01.2013		Rue du Bois-Noir 12 - 2053 Cernier (dès le 01.10.2016)
24 Pessotto	César	Membre	01.01.2013		Rue de l'Ouest 17 - 2052 Fontainemelon
25 Polletta	Olivier	Membre	01.10.2014		La Jonchère 49 - 2043 Boudevilliers
26 Rollier	Serge	Membre	01.09.2014		Rue des Monts 3 - 2053 Cernier
27 Widmer	Jean-Paul	Membre	01.01.2013		Route de Bayerel 6 - 2063 Engollon
28 Wüthrich	Christian-Marc	Membre	01.01.2013		Sur les Roches 3 - 2058 Le Pâquier



CONSEIL DE FONDATION DE LA POMOLOGIE

Rapport d'activités du date

1. Composition

Nom, prénom	Parti politique	Fonction
Debrot Laurent	Les Verts	Membre
Ecoutin-Dupuy Hélène	PLR	Membre
Jaquet Philippe	Parti socialistse	Membre

2. Nombres de séances

Nbre séances

0 aucune séance ne s'est encore tenue.

3. Sujets traités

3.1. Sujet 1

Texte

3.2. Sujet 2

Texte

3.3. Sujet 3

Texte



4. Décisions importantes

4.1. Décision 1

Texte

4.2. Décision 2

Texte

4.3. Décision 3

Texte

5. Autres

Texte

Date 28 mai 2021

Au nom du Conseil de fondation de la
Pomologie

Le/la président/e
Nom prénom
Hélène Escartin-Dupuy
membre



Conseil de fondation de la Pomologie
Rapport d'activités du date



COMMISSION DES RÈGLEMENTS

Rapport d'activités du 22 mai 2021

1. Composition

Nom, prénom	Parti politique	Fonction
Villat Jan	PLR	Président pressenti
Challandes Dimitri	PLR	Membre
Comment Nicolas	Les Verts	Membre
Droxler Thierry	PLR	Membre
Jeannotat Raphaël	Parti Vert'libéral	Membre
Mihailovic Dragan	Parti socialiste	Membre
Romerio Isabelle	Parti socialiste	Membre
Tanner Yves	UDC	Membre
Truong Pascal	PLR	Membre

2. Nombres de séances

La commission des règlements s'est réunie à deux reprises en 2020 : le 20 février et le 19 novembre.

3. Sujets traités

3.1. Modification du règlement général du Cercle scolaire de Val-de-Ruz

La commission a été consultée concernant une série de modifications essentiellement liées au départ de Valangin du CSV.

3.2. Suppléance au sein du Conseil général

La commission a validé une série de modifications du règlement général permettant de mettre sur pied un système de suppléance au Conseil général dès la prochaine législature (qui devait être 2020-2024 et s'avérera finalement être 2021-2024 en raison de la crise sanitaire).



3.3. Règlement des fonds

La commission a été consultée concernant la mise en place du Règlement des fonds, texte relativement technique visant à se mettre en conformité avec le droit supérieur.

3.4. Modification du règlement de police

La commission a été consultée sur de nombreuses modifications du règlement de police, en particulier du chapitre relatif au modélisme.

Fontaines, le 22 mai 2021

Au nom de la Commission des
règlements
Le président 2016-2020
J. Villat

RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE SALUBRITE PUBLIQUE ET LA POLICE SANITAIRE

Composition du bureau de la commission pour 2020

Président: Cuche François

Vice-président: Carrard Marcel

Secrétaire: Tripet Yann

Nombre de séances de la commission: 0

Questions examinées par la commission au cours de l'année

1. Eaux usées – Avez-vous signalé au service communal ou cantonal compétent des anomalies constatées? oui non

Si oui, lesquelles?

Êtes-vous intervenus directement? oui non

Si oui, indiquez les motifs de l'intervention:

2. Eaux superficielles, souterraines – Avez-vous signalé au service compétent des anomalies constatées? oui non

Si oui, lesquelles?

3. Eaux de boisson dans les immeubles non reliés au réseau public de distribution – Avez-vous répertorié les distributions d'eaux à des tiers ne provenant pas d'un réseau public? oui non

Si oui, avez-vous dû signaler des cas de non respect au service concerné? oui non

Remarques éventuelles:

4. Déchets générés par les animaux, cadavres – Avez-vous signalé au service vétérinaire cantonal des cas de non respect des dispositions légales? oui non

Si oui, lesquels?

5. Déchets ménagers, industriels, d'artisanat, de chantier, agricoles – Avez-vous signalé à l'autorité communale des amoncellements de matériaux aux abords des immeubles et endroits non autorisés? oui non

Avez vous donné directement des ordres: oui non

Si oui, lesquels?

6. Lieux de détention et d'élevage d'animaux – Avez-vous signalé au vétérinaire cantonal des cas de non respect des dispositions légales en matière de détention, d'élevage, de transport et de commerce d'animaux? oui non

Avez-vous donné directement des ordres: oui non

Si oui, lesquels?

7. Animaux et insectes nuisibles, parasites, locaux ou objets nécessitant des opérations de désinfection ou de désinfestation – votre commune dispose-t-elle d'un désinfecteur officiel?

oui non

Si oui, à combien de reprises est-il intervenu en cours d'année?

Énumérez les causes principales des interventions:

Si vous ne disposez pas d'un désinfecteur officiel, à qui adressez-vous les demandes de désinfection et de désinfestation qui vous sont adressées?

8. Cimetière – Avez-vous contrôlé le bon état d'entretien du cimetière, de même que de tous les bâtiments s'y trouvant?

oui non

Êtes-vous intervenus?

oui non

Si oui, énumérez les raisons

9. Nuisances industrielles – Des nuisances provoquées par des ateliers ou activités à l'intérieur même des immeubles d'affectation mixte vous ont-elles été signalées?

oui non

Si oui, précisez lesquelles:

10 Écoles – Avez-vous visité les locaux sanitaires et réservés aux sports notamment?

oui non

Avez-vous fait des remarques particulières?

oui non

Si oui, précisez lesquelles:

11. Homes, pensions – Le service de la santé publique visite périodiquement toutes les institutions de santé. Des problèmes ont-ils néanmoins été portés à votre connaissance?

oui non

Si oui, précisez lesquels ainsi que le nom de l'institution:

12. Etablissements publics et locaux commerciaux – votre commune dispose-t-elle de tels établissements sur son territoire?

oui non

Si oui, avez-vous effectué des contrôles relatifs à leur bon état d'entretien, notamment des locaux sanitaires?

oui non

Si vous avez donné des ordres particuliers, précisez lesquels: non

13. Etablissements d'abatage – votre commune dispose-t-elle d'une telle structure?

oui non

Si oui, avez-vous des problèmes particuliers à signaler?

14. WC publics – votre commune dispose-t-elle de WC publics?

oui non

Si oui, un contrôle régulier est-il effectué?

oui non

Remarques éventuelles: Des WC publics ont été fermés au vu de la non possibilité de les maintenir dans un état acceptable.

15. Ateliers et établissements industriels – de telles structures existent-elles sur le territoire de votre commune? oui non

Si oui, avez-vous dû intervenir en cours d'année: oui non

Remarques éventuelles:

16. Emplacements destinés aux sports, aux bains et aux soins corporels – avez-vous effectué une surveillance de l'hygiène en ce qui concerne les installations suivantes?

• Piscines oui non

• Salons de coiffure oui non

• Fitness et saunas oui non

• Salons de massage oui non

• Locaux réservés aux solariums oui non

• Salons de tatouage et de piercing oui non

Des remarques ont-elles été notifiées aux exploitants de ces structures et si oui, lesquelles?

17. Immeubles, habitations et ateliers – Des ordres sanitaires ont-ils été donnés en ce qui concerne la salubrité des habitations et de leurs abords? oui non

Si oui, précisez le détail des interventions (si besoin sur une liste séparée):

1.

2.

3.

4.

18. Toxiques et substances dangereuses pour l'environnement – Avez-vous signalé au service de la consommation ou au service de l'inspection et de la santé au travail un ou plusieurs cas d'entreposage non conforme de substances toxiques? oui non

Remarques

19. Nuisances sonores et rayons laser lors de manifestations – Avez-vous signalé des cas de nuisance au service compétent ou à la police cantonale? oui non

Remarques éventuelles:

20. Prévention des intoxications par les cueillettes privées non commercialisées de champignons – Êtes-vous en mesure d'orienter la population sur la mise à disposition d'un contrôle des champignons? oui non

Remarques éventuelles:

21. Aération, isolation thermique et phonique, chauffage et confort climatique des appartements et locaux – Procédez-vous, avec la police des constructions ou la commission d'urbanisme au contrôle régulier des bonnes conditions de l'habitat (chauffage, humidité, etc.)?

oui non

Avez-vous donné des ordres sanitaires en cours d'année?

oui non

Si oui, donnez le détail des interventions:

Les cas signalés ont pu être réglés auprès des parties sans qu'il soit nécessaire de leur adresser un ordre sanitaire.

22. Hygiène et risques liés à la pollution intérieure – Avez-vous dû intervenir en cours d'année en ce qui concerne des problèmes d'isolation thermique des habitations?

oui

non

Si oui, donnez le détail des interventions:

- 1.
- 2.
- 3.
- 4.

Au nom de la commission de salubrité publique

Le président



Le secrétaire



Note: Un exemplaire de ce rapport doit être adressé au Service de la santé publique, Rue Pourtalès 2, 2000 Neuchâtel et au Conseil communal



Commune de
Val-de-Ruz

TH 336394

SALUBRITE PUBLIQUE - ANNEE 2020

Date demande	N° TH	Adresse	Objet visité	Propriétaire(s)	Locataire(s)	Raison de la visite	En TTT	Visite effectuée	Effectuée par	Ordre sanitaire	Terminé	Facture
23.01.2020	435064		Appt du 2ème étage			Odeurs émanant de l'appartement gênant le voisinage	X	-	-	Courriel envoyé à Fidimmobil le 28.01.2020	En cours	-
31.01.2020	436522		Maison individuelle			Divers travaux exigés non effectués par la propriétaire	X	20.02.2020 à 16h00	Carrard Marcel et Tripet Yann	Courrier envoyé le 03.03.2020	X	-
18.06.2020	453768		Appt de 5.5 en duplex au 2ème étage			Moisissures et présences de poissons d'argent	X	29.06.2020 à 16h30	Jaquet Philippe et Tripet Yann	Courrier envoyé le 14.07.2020	X	-



COMMISSION DE SÉCURITÉ

Rapport d'activités du 29.10.2020 au 04.02.2021

1. Composition législature 2021-2024

Nom, prénom	Parti politique	Fonction
Masini Christian	PLR	Président
Beausire Thierry	PLR	Membre
Gandolfo Simon	Parti Vert'libéral	Membre
Martinez Vincent	PLR	Membre
Moratel David	Parti socialiste	Rapporteur
Richard Sylvie	Les Verts	Membre
Senn Cédric	Parti socialiste	Vice-Président

2. Nombres de séances

La Commission de sécurité s'est réunie en visioconférence le 29 octobre 2020, et le 4 février dernier pour la première fois de cette nouvelle législature. Nous avons formé le bureau pour les quatre années à venir.

3. Sujets traités

3.1. Sécurité publique

29.10.2020 Important travail du CC en lien avec le nouveau règlement de police qui sera adopté au Conseil général du 14 décembre 2020.

04.02.2021 Lors de cette première séance et afin de mettre tous les nouveaux commissaires au courant sur ce point, le responsable en charge de la sécurité nous fait un résumé de l'important travail de préparation en vue de reconduire ou non notre mandat avec la ville de la Chaux-de-Fonds. Les demandes toujours plus grandes de notre population nous questionnent sur le fait d'envisager la gestion de notre propre police de sécurité ?

Ce travail de préparation devra être rapidement rendu pour une décision de notre autorité. Échéance fin 2021.

3.2. Défense incendie

04.02.2021 Sur la volonté de l'ECAP, notre corps SDI c'est vu remettre une nouvelle mission. Bien placée au centre du canton et surtout avec la plus grande forêt publique, notre compagnie sera en charge d'intervenir sur les feux de forêts. 30 sapeurs-pompier seront formés pour ce travail.



3.3. Transports préhospitaliers d'urgence

29.10.20 et 04.02.21 Le Conseil d'Etat dans le but de diminuer le coût par habitants, demande de revoir l'organisation des ambulances dans le canton. Trois pôles devraient sortir du « chapeau ». Le premier serait actif sur Neuchâtel et le littoral, le deuxième placé à la Chaux-de-Fonds prendrait en charge la région des montagnes. Le Val-de-Travers et le Val-de-Ruz formeraient une entité unique pour constituer le troisième pôle. Notre partenaire Ambulances Roland est le seul service privé et devra avec Ambulances Valtra qui est une organisation publique trouver ensemble une solution pour s'unir. Un projet serait présenté au Conseil Général dans le premier semestre 2022 et une version définitive dans la deuxième partie de l'année pour une entrée en vigueur au 1 janvier 2023.

3.4. Protection civile

29.10.20 Engagement de la protection civile pour venir en appui lors de la première vague du COVID. Entrée en vigueur au 1.01.2021 de la nouvelle loi sur la protection de la population et sur la protection civile (LPPCI)

3.5. Commission de police du feu

La modification du règlement d'application de la loi sur la prévention et la défense contre les incendies et les éléments naturels, ainsi que les secours (RALPDIENS) prévoit des visites périodiques de bâtiments qui présentent davantage de risque. Moins de contrôle, par contre les visites seront plus complexes et prendront plus de temps.

4. Décisions importantes

4.1. Nouveau règlement de police

29.10.2020 Adoption de la commission à l'unanimité du nouveau règlement de police.

5. Autres

Néant.

Au nom de la Commission de sécurité
Le Président
Christian Masini



CONSEIL INTERCOMMUNAL DU SIVAMO

Rapport d'activités du 22 mai 2021

1. Composition

Nom, prénom	Parti politique	Fonction
Barblan Edith Magali	Parti socialiste	Membre
Douard Romain	Les Verts	Membre
Droxler Thierry	PLR	Membre
Oppliger Laurent	Les Verts	Membre
Villat Jan	PLR	Membre

2. Nombres de séances

Le conseil intercommunal s'est réuni à trois reprises : le 25 août 2020 (séance initialement prévue le 7 mai 2020), le 4 février 2021 et le 27 avril 2021.

3. Sujets traités

3.1. Constitution

La séance du 4 février 2021 était une séance constitutive suite aux élections communales et à la fusion Le Locle – Les Brenets. Cette fusion impliquera certaines modifications formelles des règlements ces prochains mois.

3.2. Comptes 2019 et 2020

Les comptes 2019 ont été acceptés le 25 août 2020, les comptes 2020 ont été acceptés le 27 avril 2021.

On relèvera qu'en 2020, la consommation réelle d'eau a été supérieure d'environ 50% (+287'349 m³) à celle budgétée (correspondant au débit saniataire), dont 20% (+109'702 m³) uniquement pour la commune de Val-de-Ruz. Ce surplus représente une augmentation des charges de CHF 23'000.- par rapport au budget et réduit ainsi de 33% le prix facturé au m³.

Aucun nouvel investissement n'a été nécessaire et aucun incident particulier n'est venu impacter les comptes.



3.3. Budgets 2021 et 2022

Le budget 2021, dans la droite ligne des précédents, a été adopté le 25 août 2020. Il en fut de même pour le budget 2022 en date du 27 avril 2021.

Au nom des représentants au Conseil
intercommunal du SIVAMO
Jan Villat



COMMISSION SPORTS-LOISIRS-CULTURE

Rapport d'activités du 24 mai 2021

1. Composition

Nom, prénom	Parti politique	Fonction
Lugon Alain	Les Verts	Président
Martinez Vincent	PLR	Vice-président
Muratovic Ahmed	Parti socialiste	Membre
Romerio Isabelle	Parti socialiste	Secrétaire
Sanroma Marie-Laurence	Parti Vert'libéral	Membre
Soguel André	PLR	Membre
Veya Laurence	PLR	Membre

2. Nombres de séances

29.03.2021 : séance de constitution de la CSLC

21.04.2021 : séance en présence de deux représentants de l'association Bibliobus neuchâtelois (Mme Julie Courcier-Delafontaine, directrice et M. Christophe Calame, membre du comité)

17.05.2021 : séance en présence de 5 représentants du comité Pro Bibliobus

3. Sujets traités

3.1. Lecture publique (bibliothèques/Bibliobus)

La lecture publique fait partie du plan de législature 2021-2024. Les moyens de la promouvoir, que ce soit par les bibliothèques communales et/ou par le Bibliobus, doivent être définis. La CSLC a pour objectif de traiter la question de l'initiative populaire pour le maintien du Bibliobus et de formuler un contre-projet.

La CSLC a rencontré l'association du Bibliobus neuchâtelois et une délégation du comité de l'association Pro Bibliobus. Des pistes permettant de faire cohabiter le Bibliobus (dans les villages peu ou pas desservis par les transports publics) et les bibliothèques privées (Fontainemelon, Les Geneveys-sur-Coffrane) ont été discutées. Une gestion des bibliothèques privées par l'association Bibliobus neuchâtelois pourrait être envisagée.

La CSLC va formuler ses besoins en matière de lecture publique et évaluer si une solution satisfaisante (qualité, coût) peut être trouvée en partenariat avec l'association du Bibliobus.



3.2. Etude pour la réalisation d'un terrain de football synthétique à Val-de-Ruz

La Commune souhaite réaliser un terrain de football synthétique à Val-de-Ruz. Le choix de l'emplacement n'est pas encore réalisé. Quatre commissaires de la CSLC (Marie-Laurence Sanroma, Ahmed Muratovic, Laurence Veya et Vincent Martinez) sont d'accord de faire partie de la commission chargée d'étudier ce projet.

4. Décisions importantes

4.1. Définir un contre-projet à l'initiative populaire pour le maintien du Bibliobus

La CSLC se fixe à fin septembre 2021 le délai pour proposer un contre-projet à l'initiative populaire pour le maintien du Bibliobus.

5. Autres

-

24.05.2021

Au nom de la Commission sports-loisirs-
culture
Le/la président/e
Alain Lugon



SYNDICAT INTERCOMMUNAL STEP DE LA SAUNERIE COLOMBIER

Rapport d'activités du 25 mai 2021

1. Composition

Nom, prénom	Parti politique	Fonction
Challandes Dimitri	PLR	Membre
Jeannotat Raphaël	Parti Vert'libéral	Membre

2. Nombres de séances

2 séances du Conseil intercommunal ont eu lieu depuis le début de l'année 2021 : 20 janvier et 24 mars. Est venue s'ajouter une visite de la STEP qui s'est faite, pour la délégation vaudruzienne, le 7 mai 2021.

3. Sujets traités

3.1. Séance constitutive du 20 janvier 2021

Nomination du bureau du conseil intercommunal (législatif) : pour Val-de-Ruz, M. Raphaël Jeannotat assume la vice-présidence.

Nomination du Conseil intercommunal : en sont membres pour Val-de-Ruz, MM. Dimitri Challandes, Raphaël Jeannotat et Yvan Ryser.

Nomination des membres de la commission financière de la STEP : M. Yvan Ryser en fait partie.

Nomination du comité : M. Daniel Geiser représente la Commune de Val-de-Ruz.

3.2. Présentation des comptes 2020 le 24.03.2021

Les comptes ont été acceptés unanimement. Le prix par habitant est de fr. 71,44.

Tous les indicateurs financiers sont positifs. La STEP est bien gérée.

Malgré des cas Covid chez quelques employés, ces derniers ont assuré le bon fonctionnement de la STEP, sans interruption.



4. Décisions importantes

4.1. Assemblée du 24.03.2021

Suite à la décision du Conseil intercommunal du 1^{er} septembre 2020, la station va investir CHF 47'400'000.00 pour la rénovation complète de la STEP. Cela se fera sur plusieurs années. Les appels d'offres « marchés publics » sont en cours.

Les membres du Conseil intercommunal ont été invités à renforcer la commission chargée de l'étude des soumissions et de l'attribution des travaux.

5. Autres

Nous avons participé en date du 7 mai 2021 à une visite guidée proposée par le responsable de la STEP Monsieur Denis Fahrni.

Une visite bien utile pour comprendre au mieux le bon fonctionnement de la STEP et ainsi pouvoir participer correctement à son bon fonctionnement.

Cernier, le 25 mai 2021

Au nom du Syndicat intercommunal
STEP de la Saunerie Colombier

Challandes Dimitri



COMMISSION CONSULTATIVE EN MATIÈRE DE STRUCTURES D'ACCUEIL PRÉ ET PARASCOLAIRE

Rapport d'activités 2021

1. Composition

Nom, prénom	Parti politique	Fonction
Brechbühler Jean-Claude	CC	Président
Bachmann Zoé	Enseignante	Membre
Bracelli Aline	Structure privée	Membre
Bachmann Jérémy	Administrateur	Membre
Cunningham Catherine	Les Verts	Membre
Collaboratrice structure	Nom suivra	Membre
Xavier Babet	Secrétaire général de l'AFJ	Membre
Lardon Patrick	Parti socialiste	Membre
Raone Sophie	Directrice	Membre
Truong Pascal	PLR	Membre

2. Nombres de séances

La Commission consultative en matière de structures d'accueil pré et parascolaire tiendra sa séance constitutive le jeudi 17 juin 2021 à 18h00.

3. Autres

--

Mercredi 26 mai 2021

Au nom de la Commission consultative en matière
de structures d'accueil pré et parascolaire

Le président

Jean-Claude Brechbühler